

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

NOTE DE SYNTHESE SUR LE PRIX DE L'EAU

EXPLOITATION DU SERVICE

1°) Service public de production, de traitement, de transport, de stockage et de distribution d'eau potable

La Communauté d'Agglomération est compétente en matière de production, de traitement, de transport, de stockage et de distribution de l'eau potable. Elle exerce ses compétences pour 6 de ses communes membres (Amilly, Châlette sur Loing, La Selle en Hermois, Montargis, Pannes et Villemandeur) par voie de délégation de service public, confiée à la LYONNAISE DES EAUX dénommée à ce jour SUEZ Eau France. Un nouveau contrat a été reconduit à partir du 1er août 2017 jusqu'au 31/12/2027.

2°) Service public de l'assainissement

Un contrat d'affermage a été conclu entre la Communauté d'Agglomération Montargoise et la LYONNAISE DES EAUX dénommée à ce jour SUEZ Eau France pour l'exploitation du service d'assainissement collectif et non collectif, pour 13 communes de l'A.M.E. :

Amilly, Cepoy, Châlette/Loing, Chevillon sur Huillard, Conflans/Loing, Corquilleroy, Montargis, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre, Villemandeur, Vimory
Un nouveau contrat a été reconduit du 1er août 2017 jusqu'au 31/12/2027.

COMPOSANTES DU PRIX TOTAL DE L'EAU EN 2021

sur la base des tarifs annuels connus au 01 janvier 2021 pour un client ayant consommé 120 m³

	<u>Taux de TVA</u> %	<u>Volumes</u> m ³	<u>Prix unitaire</u> € HT	<u>Total</u> € HT	<u>Total</u> € TTC
EAU POTABLE					
TERME FIXE ANNUEL					
Part Suez Eau France	5,5			41,39	43,67
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France T1 (de 0 à 30 m ³)	5,5	30	0,75	22,50	23,74
Part Suez Eau France T2 (au-delà de 30 m ³)	5,5	90	1,3500	121,50	128,18
Surtaxe Eau potable	5,5	120	0,45	54,00	56,97
REDEVANCES ORGANISMES PUBLICS					
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Préservation ressources	5,5	120	0,085	10,2	10,76
Lutte contre la pollution	5,5	120	0,38	45,6	48,11
SOUS-TOTAL				295,19	311,43
Soit le M³				2,60 € TTC	
<i>Pour rappel :</i>				<i>2,39 € TTC au 01/01/2020</i>	
ASSAINISSEMENT (collecte et traitement des eaux usées)					
TERME FIXE ANNUEL					
Part Suez Eau France	10			27,29	30,02
Part AME	10			4,57	5,03
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France T1	10	30	0,6000	18,00	19,80
Part Suez Eau France T2	10	90	0,9500	85,50	94,05
Part AME	10	120	0,45	54,00	59,40
REDEVANCES ORGANISMES PUBLICS					
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Modernisation des réseaux de collecte	10	120	0,185	22,20	24,42
SOUS-TOTAL				211,56	232,72
Soit le M³				1,94 € TTC	
<i>Pour rappel :</i>				<i>2,09 € TTC au 01/01/2020</i>	
TOTAL EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT				506,75	544,15
Soit le M³				4,53 € TTC	
<i>Pour rappel :</i>				<i>4,49 € TTC au 01/01/2020</i>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20221116-DEL0982022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2022

Publication : 29/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation